

Face aux robots, le MR propose un droit à se former

PROSPECTIVE L'ère du numérique serait une aubaine à condition de s'y préparer

► Pour les libéraux, taxer les robots est une « fausse bonne idée ».

► Le Centre Jean Gol estime que le salut passe par la formation tout au long de la vie, de l'école à l'âge adulte.

A l'automne 2016, Christophe Lacroix provoquait la polémique en Wallonie. Pour financer une future réforme fiscale, le ministre socialiste du Budget imaginait une taxation des robots qui se substituent aux hommes et aux femmes dans les entreprises. Depuis lors, les libéraux ont remplacé les socialistes dans le gouvernement régional. Mais la question demeure : comment appréhender l'évolution de notre société et de notre modèle économique vers le numérique envahissant et la robotisation omniprésente ?

Côté libéral, le Centre d'études Jean Gol apporte sa pierre à la réflexion en publiant, en cette fin d'année, une impressionnante étude sur le sujet (1). On commence par y rappeler que les travaux qui tentent d'objectiver l'impact des robots sur l'emploi aboutissent à des résultats contradictoires : il est souvent question de 40 à 50 % de postes de travail concernés, mais d'autres spécialistes évaluent le « dommage » à moins de 10 %.

Ce droit de se former vaudrait pour tous, au même titre que la sécurité sociale ou la retraite

Des chiffres qu'il ne faut pas négliger. Mais le MR veut les dépasser : les auteurs en appellent au principe économique de « destruction créatrice » (d'emplois) pour envisager l'avenir. Si des professions vont évoluer profondément voire disparaître, d'autres apparaîtront ou connaîtront une évolution en profondeur salvatrice. Un impact de 1 % supplémentaire sur la croissance annuelle belge est envisageable entre 2016 et 2030, selon une étude du consultant McKinsey publiée en novembre dernier.

Le Centre Jean Gol développe une analyse qui prend appui sur une critique du travail réalisé en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles, sous des gouvernements dominés par le PS. Le constat est fourni par le rapport 2016 du Conseil supérieur de

l'Emploi : le taux de croissance cumulée en matière de haute technologie a été chez nous de 22,3 % contre 19 % pour la moyenne européenne, mais cette bonne performance ne vaut que pour la Flandre et le Brabant wallon.

Bruxelles et la plus grande partie de la Wallonie sont donc à la peine. Corentin de Salle, le directeur du Centre Jean Gol, livre une explication : « La Wallonie a bel et bien adopté un plan numérique en 2015, mais ce dernier, en dépit de nombreux projets très porteurs conçus par l'Agence du Numérique, n'a été que très partiellement et très imparfaitement traduit politiquement en raison d'un manque d'intérêt et de suivi par le gouvernement wallon précédent, qui a utilisé la technique du saupoudrage des aides en publiques en lieu et place d'un recentrage sur des priorités et des

filières porteuses. »

Pour passer le cap qui se présente aux entreprises, il faut d'abord assurer la promotion de l'économie numérique, y impliquer les administrations, soute-

nir les start-up innovantes et mettre en place des incitants publics, notamment fiscaux. Car la fiscalité n'est pas absente de la réflexion libérale : « Taxer les robots est une fausse bonne idée.

Mais une réflexion doit s'engager pour adapter notre système fiscal à une économie dématérialisée où les prestations sont parfois entièrement virtuelles et donc où la notion même d'"établissement stable" pose question. »

Mais pour le Centre Jean Gol, l'essentiel est sans doute ailleurs : « Il faut accélérer l'enseignement numérique au profit des enfants et des adolescents, poursuit Corentin de Salle. Les jeunes doivent aussi savoir ce qu'il y a derrière l'écran, c'est essentiel pour leur avenir. Des expériences comme le CoderDojo doivent se généraliser : des programmeurs bénévoles acceptent de se rendre dans des écoles pour des ateliers de programmation gratuits. La bureaucratie n'est pas tout, le code

doit aussi être enseigné dans nos écoles. »

Les libéraux veulent aussi se montrer pragmatiques. Il est temps de généraliser le journal de classe en ligne, d'étendre la correction automatique des

devoirs voire le partage entre enseignants de cours et de notes via une plateforme numérique. « En fait, il faut introduire les sciences informatiques dans l'en-

seignement obligatoire d'une manière beaucoup plus ambitieuse et explicite que dans le pacte pour un enseignement d'excellence », conclut l'étude.

Et l'école n'est pas tout : « L'enseignement obligatoire ne va plus faire le poids. La formation continue est quant à elle insuffisante et inadéquate. Plutôt qu'une allocation universelle, nous proposons un droit universel à l'apprentissage. »

Ce droit vaudrait pour tous, au même titre que la sécurité sociale ou la retraite. Tout est prévu dans la famille libérale pour répondre à la robotisation de la société : « Pour assurer un développement continu des compétences, tous les citoyens adultes recevraient un nombre égal de jetons qui pourraient être échangés contre des formations qualifiantes. » Une vie à se former, propose donc le MR. ■

ERIC DEFFET

(1) Accompagner la robotisation de l'économie, 68 pp, sous la direction de Corentin de Salle, Les études du Centre Jean Gol, www.cjg.be

Jeholet « Il y a beaucoup de frilosité dans le Pacte d'excellence »

ENTRETIEN

Pierre-Yves Jeholet est le ministre libéral de l'Économie, du Numérique et de l'Emploi au sein du gouvernement wallon.

Quel regard portez-vous sur les enjeux liés à la robotisation de l'économie ?

C'est un sujet sensible parce que le changement fait peur. Mais mon message est clair : il ne faut pas essayer de combattre le progrès ! De toute façon, nous sommes déjà en plein dans le temps des robots et du numérique. Il faut éviter

de jouer sur les peurs et plutôt considérer que cette évolution est une opportunité. Et cela doit être l'affaire de tous : entreprises, écoles, administrations... La bonne volonté existe, des initiatives ont été prises par mon prédécesseur comme le plan Digital Wallonia, mais la Wallonie est en retard.

Les craintes principales portent sur la perte d'innombrables emplois. Etes-vous convaincu du contraire ?

Il y aura des pertes d'emplois mais, en même temps, il y aura de nombreuses

opportunités d'en créer de nouveaux. A deux conditions. La première : il faut anticiper, sinon nous en serons effectivement réduits à compter les emplois perdus. La seconde : la révolution qui est en cours doit être envisagée dans sa globalité, pas seulement dans les entreprises, mais aussi à travers l'enseignement et la formation.

Nos écoles sont-elles prêtes à affronter ce défi ?

La lecture du Pacte d'excellence me laisse circonspect : il y a beaucoup de frilosité par rapport à l'énormité des enjeux. A mon sens par exemple, la formation initiale des enseignants n'in-

tègre pas assez la dimension numérique de notre société. Il faut aussi se montrer beaucoup plus volontariste en matière de formation continue, dans la mise au point de dispositifs perfor-

nants et de filières nouvelles. Et cela vaut pour tous les niveaux de qualification : nous avons besoin d'ingénieurs et d'informaticiens, mais aussi d'ouvriers numériques. La législation doit suivre : nous ne pouvons pas passer à côté de cette nouvelle économie.

Christophe Lacroix, l'ancien ministre socialiste du Budget, avait envisagé de taxer les robots qui mettent à mal l'emploi...

Attention aux mesures idéologiques de ce type ! J'y suis bien entendu opposé. Taxer le progrès, c'est très rapidement handicaper la compétitivité des entreprises et pousser celles-ci à délocaliser. C'est une réponse aussi simpliste que l'était autrefois la taxe sur l'outillage et le matériel, que le MR a réussi à exclure du paysage fiscal wallon.

Je sais que le débat sur la robotisation est encore traversé par de nombreuses incertitudes, mais nous devons couper court aux dogmatismes et considérer que le défi qui s'impose à nous est une chance. ■

Propos recueillis par
E.D.

LE CHIFFRE

69,1 %

Selon le Conseil supérieur de l'Emploi, le changement le plus spectaculaire est à prévoir dans les fonctions moyennement qualifiées : 69,1 % de celles-ci présentent un risque de numérisation supérieur à 70 %. Ce même risque ne vaut plus que pour 30,3 % des fonctions faiblement qualifiées et pour 13,4 % des fonctions hautement qualifiées.

LE DÉBAT

Robots de gauche, robots de droite

Comme dans un film de science-fiction manichéen, le débat sur l'économie numérique fournit l'occasion d'une confrontation de titans : robots de droite contre robots de gauche. Dès 2016, le socialiste Christophe Lacroix faisait part de sa conviction : « Il y a une saine logique à taxer les robots qui détruisent l'emploi. »

En Wallonie, son projet avait fait hurler les libéraux, alors dans l'opposition. Il s'était aussi fracassé contre la détermination du partenaire CDH : « On ne peut pas compromettre le développement de la robotique qui fait partie de notre quotidien. C'est en contradiction avec le plan Marshall 4.0 », avait dit le député Dimitri Fourny.

Dans une note récente de l'Institut Emile Vandervelde, la PS a précisé ses vues en la matière. En substance : l'économie numérique et la croissance qu'elle doit engendrer imposent de « revoir en profondeur le financement du système social pour que la technologie, qui entraîne des pertes d'emploi, participe également à garantir les droits sociaux et la transition vers un monde en devenir. »

Les socialistes proposent donc la création d'une cotisation sociale sur la technologie : « Il s'agirait d'un prélèvement sur la valeur ajoutée créée par des robots, ordinateurs, algorithmes... La sécurité sociale exige une participation de tous les facteurs de production à son financement : travail, capital et actifs technologiques... »

La cotisation viserait particulièrement « les entreprises qui réduisent la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée. » Le prélèvement serait versé au budget de la sécurité sociale. Pour Ecolo d'ailleurs, l'heure est venue d'une nouvelle protection sociale qui intégrerait la transformation écologique et numérique de la société et s'intéresserait aux personnes plutôt qu'à l'emploi.

E.D.

(1) Vers une cotisation sociale sur la technologie. Let zia De Lacroix, l'ÉV.